



DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 24/05/2018

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit aujourd'hui en seconde convocation dans la mesure où toutes les organisations syndicales représentatives ont décidé de boycotter la première convocation du 17 Mai.

Ce boycott était un moyen de montrer notre désapprobation face aux choix politiques qui aggravent les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP et empêchent la bonne réalisation des missions confiées et attendues par les usagers .

Le programme du Gouvernement vise en effet à modifier radicalement le modèle social qui régit, depuis la fin Seconde Guerre Mondiale, les rapports sociaux et à démanteler la fonction publique.

Le succès des mobilisations des mois précédents illustre l'opposition incontestable des agents de la DDFIP 06 à ce projet global de destruction massive.

La Fonction Publique n'est en effet pas épargnée. Nous assistons à une baisse significative des moyens (humains et budgétaires) des ministères et administrations que l'exécutif considère toujours comme non-prioritaires. Les ministères économiques et financiers en font partie et donc la DGFIP. Cette dernière, éternelle sacrifiée, voit ses structures disparaître peu à peu dans un mouvement de concentration et de digitalisation présenté comme inéluctable. A elle seule, la DGFIP supporte l'essentiel des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'état .

Il est clair aujourd'hui que l'Action Publique 2022 s'annonce comme le démantèlement pur et simple de pans entiers de la Fonction Publique et que la DGFIP sera dans les prochains mois au coeur de la tourmente.

Dans cette optique, Solidaires et les huit autres organisations syndicales de la Fonction Publique (exhaustivité inédite depuis dix ans) ont appelé à la grève le mardi 22 Mai afin de refuser, notamment, la suppression de 120.000 emplois, le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, les menaces sur le statut du fonctionnaire et les missions de service public ainsi que la baisse des crédits.

Les contempteurs habituels de l'action syndicale de masse vont tenter de nous convaincre de l'archaïsme de notre démarche . Ils nous diront que la Démarche Stratégique ou l'A.S.R. (Adaptation des Structures et du Réseau) sont inéluctables, que le démantèlement de la DGFIP représente une nécessaire adaptation aux enjeux contemporains.

Solidaires Finances Publiques ne partage pas ce fatalisme et saura faire entendre sa voix.

Certains sujets à l'ordre du jour de ce C.T.L. s'inscrivent dans cette logique suicidaire pour nos métiers, nos missions et nos conditions de travail. En effet vous faites le choix de poursuivre l'ASR en 2019. Pour notre part, sur le sujet nous n'avons pas changé d'avis, non pas par posture idéologique, mais bien plutôt parce que nous nous positionnons , en notre qualité de techniciens de

nos métiers. C'est pourquoi aujourd'hui, nous vous demandons un moratoire sur la mise en place de l'A.S.R 2019. En effet, comment décider des réformes alors même que la totalité des conclusions de l'étude CAP 22 n'est pas encore connue. Quelque soit votre décision sur le sujet, nous défendrons pour notre part notre outil de travail et prendrons nos responsabilités au moment où la DGFIP est mise en pièces.

Solidaires Finances Publiques réaffirme que la solution est dans le maintien et le développement d'un réseau dense de postes, garantissant un service public pour tous, avec des structures à taille humaine permettant une prise en charge des besoins de tous ses usagers par des agents ayant les moyens d'assurer leurs missions et leur rôle de service public dans de bonnes conditions.

Vous évoquez fréquemment le « dialogue social » dans notre département , il est temps désormais Monsieur le Président , de répondre aux agents qui se sont massivement exprimés ces derniers mois .